

AEDE-France Newsletter de septembre 2016



Éducation et citoyenneté européenne : réunion ELICIT-PLUS à Sofia

Du 22 au 26 septembre, les partenaires ELICIT-PLUS vont se réunir à Sofia pour finaliser la deuxième étape de leur projet d'éducation à la culture de la citoyenneté européenne et présenter la mise en œuvre des stages de formation élaborés dans le cadre d'ERASMUS+ et ouverts pendant l'année 2016-2017.

Le catalogue et les procédures d'inscription sont accessibles sur
<http://www.schooleducationgateway.eu/en/pub/index.htm>

Éducation et démocratie : deux concepts indissociables, par Bernard Hugonnier

Dans tous les pays, historiquement, la démocratie - qui n'est pas le système politique prévalant dans le monde aujourd'hui, voir tableau ci-dessous - a avancé lorsque le niveau général de l'éducation de la population a progressé – et inversement. C'est ce qui a permis à la population, comme le notait Condorcet, de faire davantage confiance à sa raison plutôt qu'à ceux qui détiennent les rênes du pouvoir, et de faire ainsi reculer l'obscurantisme.

Régime démocratique	Nombre de pays	% de pays	% de la population
Démocratie complète	25	15.0	11.3
Démocratie imparfaite	53	31.7	37.1
Démocratie hybride	37	22.2	14.0
Régime autoritaire	52	31.1	37.6

Par définition, la démocratie c'est le pouvoir par le peuple. Par conséquent plus ce dernier est éclairé par la vérité, plus il est libre, plus les chances de réussir sont égales, plus le peuple est à même de gérer au mieux la chose publique (*res publica*), plus la démocratie avance. Ainsi, plus la connaissance, la liberté et la justice cheminent, grâce à l'éducation, plus les démocraties progressent.

Les grands auteurs de la philosophie politique (Hobbes, Locke, Rousseau et Kant) ont conceptualisé l'idée d'un contrat social que la société civile aurait signé avec l'État naissant et dont les termes auraient été une perte de jouissance de liberté - qui prévalait à l'état de nature faite de violences, de guerres, et d'injustices - contre la sécurité, la paix et la justice offerte par l'État qui aurait le monopole de la violence. Dans ce contrat, cependant, l'éducation n'intervient pas. Pourtant, en contrepoint de la police et de la justice, l'éducation, comme on l'a vu, facilite le développement de la liberté. Par ailleurs l'éducation, à travers l'égalité des chances, conduit à une plus haute justice sociale, ce que les corps judiciaires n'autorisent pas vraiment. Enfin, seule l'éducation permet de se rapprocher de la vérité dont sont tant épris les peuples. Ainsi, tout naturellement, le contrat social aurait dû inclure l'éducation ce

que tous les États démocratiques ont mis en œuvre avec l'école gratuite et obligatoire. Un nouveau contrat social doit donc se développer allant dans ce sens.

Mais si la démocratie est indispensable au développement de l'éducation, une éducation démocratique est elle-même indispensable au développement de la démocratie. Cela suppose que prévale entre tous les citoyens une égalité d'accès à l'éducation, une égalité de qualité d'offre éducative et une égalité des chances. Or, comme l'a longuement analysé Marcel Gauchet, tel n'est pas le cas en France, à un tel point que selon lui il existe un antagonisme entre la dynamique démocratique et la transmission des connaissances. En France, le niveau d'éducation est tout juste moyen et baisse avec le temps ce qui entrave le développement de la vérité et de la liberté; selon les enquêtes PISA de l'OCDE, la taille de l'élite régresse et celle des laissés-pour-compte s'accroît ce qui risque de conduire à terme à un certain despotisme, donc à moins de liberté ; dans le même temps les inégalités scolaires sont les plus fortes de l'OCDE et augmentent, ce qui signifie une baisse de la justice éducative et une augmentation des inégalités sociales. La démocratie risque donc de régresser en France. Si les pathologies de la démocratie dans les domaines politiques, économiques et sociaux ont été bien étudiés (voir par exemple Cynthia Fleury et Pierre Rosanvallon), il est temps d'étudier de plus près les pathologies de l'éducation pour faire avancer la démocratie.

Par ailleurs, la démocratie ne peut se développer sans une forte éducation à la démocratie. Quels sont les valeurs et les principes fondateurs de la démocratie que l'on doit enseigner ? Mais autre question d'importance, quel type de citoyens les systèmes éducatifs doivent-ils former ? Par exemple, on peut distinguer, suivant en cela Denis Meuret, deux modèles : celui de l'américain John Dewey, philosophe, qui cherche à construire une école adaptée à une société démocratique, une école libre, apte à se transformer rapidement, un laboratoire de citoyenneté favorisant l'action sociale et politique, formant des hommes libres. Et celui du français Emile Durkheim, sociologue, qui cherche à construire une école suivant une forme sociale idéale, donc plus rigide, formant des citoyens modèles pour servir une République modèle, favorisant l'intégration politique et sociale. Ces paradigmes sont-ils encore pertinents ? A l'ère de la mondialisation et de l'économie de la connaissance, ne faut-il pas en penser d'autres ? Suivant quels critères et quelles valeurs ? Pour quelle démocratie ? Enfin, pour survivre, la démocratie n'a-t-elle pas besoin de citoyens disposant d'un fort esprit critique et de grandes capacités d'analyse, de discernement et de jugement pour ne pas être trop influencés par les diverses idéologies et démagogues et savoir développer leur propre interprétation du monde et de la société ?

À l'ère de la mondialisation, la démocratie ne peut plus guère être enfermée dans un seul territoire ; c'est le cas notamment en Europe. Il faut donc apprendre aux jeunes de tous les pays européens ce que sont les valeurs et les principes que défend l'Union Européenne, leur expliquer comment les institutions de l'U.E. sont elles-mêmes démocratiquement instituées et pourquoi appartenir à l'Union Européenne renforce et protège la démocratie des pays participants.

N'hésitez pas à réagir à ce texte en envoyant vos questions et vos remarques à contact@aede-france.org Nous les publierons dans notre prochaine Newsletter (après modération, si besoin !)

Éducation et nouveaux chemins vers la connaissance : les projets à venir

L'AEDE-France sera partenaire de plusieurs projets européens, qui vont être déposés en février 2017. Le projet LabZ, visant à stimuler l'appropriation des chemins de la connaissance par les acteurs eux-mêmes, basé sur le concept des « living labs » est piloté par l'université de Jyväskylä (Finlande). Deux établissements, adhérents de l'AEDE-France, une école élémentaire et un lycée, vont très probablement

s'y impliquer.

EU-STEM-Coalition et Jet-Net.EU, piloté par Platform Beta Techniek, aux Pays-Bas, a pour objectifs de développer l'apprentissage des sciences et des techniques, l'esprit d'initiative et la créativité en réunissant dans des partenariats éducatifs des acteurs venant de plusieurs secteurs : établissements scolaires et universitaires, collectivités territoriales, entreprises.

Le projet LIPE, piloté par ALLIANCE-EUROPA, direction de la recherche, des partenariats et de l'innovation, Université de Nantes, entend faciliter la mise en réseau et le développement d'outils numériques pour une meilleure compréhension des atouts et des enjeux des projets européens dans le monde globalisé.

Si l'un de ces projets vous intéresse particulièrement, envoyez un message à contact@aede-france.org

Éducation et recherche : appel à publications

Un prochain numéro du *International Journal for 21st Education*, publié par l'Université de Cordoue, sera consacré à la Citoyenneté européenne dans ses multiples composantes, dont l'approche interculturelle, le multilinguisme, les migrations.

L'appel à publications, en français, en anglais ou en espagnol, est ouvert jusqu'au 15 novembre 2016. Les propositions d'article (2500 à 6000 mots) doivent être envoyées à irina.golubeva1@gmail.com et à mf.mailhos@wanadoo.fr

L'appel peut être téléchargé sur notre site <http://www.aede-france.org> à la rubrique *Université et Recherche*, sous EUROPE & EDUCATION.

Voir tous les détails sur <http://www.uco.es/servicios/publicaciones/ojs/index.php/ij21ce/index>

Date limite pour l'envoi des articles : 15 novembre 2016

Éducation et citoyenneté européenne : les liens utiles

Plusieurs structures, institutionnelles et associatives, constituent pour l'AEDE-France un réseau important d'**information** et de **réflexion**, quand elles ne s'inscrivent pas dans la dynamique d'un **partenariat** concret, sur le terrain. Liens à retrouver sur <http://www.aede-france.org>

Commission européenne et l'Europe pour les citoyens	http://www.ec.europa.eu
L'éducation en Europe : EURYDICE	http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/index_en.php
Conseil de l'Europe	http://www.consilium.europa.eu
Parlement européen	http://www.europarl.fr
Groupe de réflexion sur l'avenir du service public européen	http://www.graspe.eu
Fondation Robert Schuman	http://www.robert-schuman.eu
Institut Jacques Delors	http://www.institutdelors.eu
Association Jean Monnet	http://www.ajmonnet.eu
Mouvement Européen FR	http://www.mouvement-europen.eu
Citoyens unis d'Europe	http://www.citoyensunisdeurope.eu
Citoyennes pour l'Europe	http://www.citoyennes-pour-leurope.eu
Union des fédéralistes européens	http://www.uef.fr
Sauvons l'Europe	http://www.sauvonsleurope.eu
Europe avenir	http://www.europ-avenir.eu
Toute l'Europe	http://www.touteurope.eu

Europa nova
Confrontations Europe
Jeu et Culture

<http://www.europanova.eu>
<http://www.confrontations.org>
<http://euro-culture.jimdo.com/>

Plus spécifiquement «jeunes »
Parlement européen des jeunes
Jeunes Européens
Agora Jeunes Europe

<http://www.pejfrance.org>
<http://www.jeunes-europeens.org>
<http://www.Agorajeunes.eu>

Concernant particulièrement l'éducation, trois sites sont à privilégier

Ecole supérieure de l'éducation nationale, de l'enseignement et de la recherche :

<http://www.esen.education.fr>

Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante :

<http://www.crifpe.ca>

Institut français de l'Education

<http://www.inrp.fr>

Et deux sites universitaires méritent une particulière attention

Alliance Europa

<http://www.univ-nantes.fr>

Centre de recherche et de documentation européennes et internationales

<http://www.crdei.u-bordeaux.fr>

Territorialement, outre l'Association française du Conseil des communes et régions d'Europe

<http://www.afccre.org>

l'AEDE-France entretient des liens étroits avec les Maisons de l'Europe :

<http://www.maisons-europe.eu/>

Enfin, trois **sites anglophones** sont particulièrement riches en informations, réflexions et propositions

Lifelong learning platform

<http://www.lllplatform.eu>

Institut Open Diplomacy

<http://www.open-diplomacy.eu>

New deal for Europe

<http://www.newdeal4europe.eu>

Éducation et engagement : Adhésion 2016 !

L'AEDE-France a besoin de votre soutien pour continuer à œuvrer au développement d'une conscience citoyenne européenne...

N'oubliez pas de prendre, ou de renouveler, votre adhésion à l'AEDE-France pour 2016 ; on peut le faire en ligne ou bien en [téléchargeant ici le bulletin d'adhésion](#).

Il est également possible d'effectuer un don pour soutenir les actions de l'association.

La prochaine réunion du conseil national aura lieu le samedi 1^{er} octobre, à Paris.